

COMITE DIRECTEUR

18 Juin 2011 – 9h00 à 18h00

PARIS / CNOSF

Présents

Elisabeth BARRAUD, Anne-Zélie BARTHOD, Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Liala FOUMANN, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Gérald IACONO, Denis JAEGER, Philippe LANG, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Claude MARBLE, Michelle MONSERAT, Alexandre PY, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

Absents excusés

Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Cédric GOSSE, Jacques LAPARADE, Jean-Claude SABATHE, Grégory VINCENT.



Le Président ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) pour leur participation.

1. Secrétariat Général / Administration Générale

1.1 Approbation du PV du Comité Directeur du 20 février 2011

Le PV du Comité Directeur du 20 février 2011 n'appelle aucun commentaire, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1.2 Point licences

Le nombre de licences au 14 juin 2011 s'élève à 33 186, soit près de 3 000 licences supplémentaires par rapport à l'année dernière à la même date. Le nombre de Clubs est de 663 à ce jour, soit 16 clubs de plus par rapport à la fin de saison dernière.

1.3 Point informatique / Evolution 2011 – 2012

Patrick SOIN rappelle que dès la rentrée de septembre 2011, la F.F.TRI. ne délivrera plus de support de licence physique, la licence sera dématérialisée et qu'il sera possible pour chaque licencié d'imprimer sa licence autant de fois que nécessaire en cours d'année. Cette même fonction d'impression de licence sera également accessible aux clubs.

Patrick SOIN diffuse et commente un power-point permettant de suivre l'évolution du projet informatique 2012. Nous passerons d'un outil de gestion (licences, manifestations etc.) à un véritable outil de communication par Internet. La F.F.TRI. a fait appel à un prestataire externe pour être accompagnée et conseillée tout au long du projet (monter le cahier des charges, analyser les solutions proposées, suivre le développement du projet...). Le nouveau dispositif devrait être opérationnel en septembre 2012 si toutes les échéances sont respectées.

Patrick SOIN rappelle que la F.F.TRI. devra travailler à la simplification de certaines procédures, notamment celles des pass journée pour lesquels la réduction à 3 ou 4 types de catégories de pass journée avec 3 ou 4 tarifs identiques partout en France simplifierait la gestion interne et la compréhension du dispositif en externe.

1.4 Assemblée Générale Fédérale 2012

Au regard des informations données par Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général, qui s'est déplacé à La Réunion en décembre dernier, et de Françoise HUOT-JEANMAIRE, Présidente de la Ligue Régionale, les membres du Comité Directeur (sauf 1 voix contre et 3 abstentions) valident l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale à La Réunion, les 4 et 5 février 2012. La Présidente a obtenu des engagements oraux des Collectivités (Région et Département), qui sont très favorables à ce projet, et les courriers officiels seront envoyés prochainement. Le devis le plus favorable émanant des compagnies aériennes qui ont toutes été sollicitées (Air France, Corsair et Air Austral) est celui de Corsair, avec laquelle des négociations sont engagées.

1.5 Mouvements de personnel fédéral

- Recrutement en cours pour remplacer Christophe PICARD (Secteur Adhésions).
- Création d'un poste Administratif sur le secteur Emploi / Formation basé à Aix en Provence, recrutement en cours.
- Araceli GONZALEZ bénéficiera d'un congé individuel de formation d'un an à compter de janvier 2012. Un remplacement sera prévu pendant cette période.

2. Trésorerie Générale

2.1 Créances au 31 Mai 2011

L'état des créances, diffusé au Comité Directeur, n'appelle aucune remarque, sauf pour ce qui concerne la Société SPORTYS dont la créance est qualifiée de « douteuse ». Philippe LESCURE informe le Comité Directeur de la situation de redressement judiciaire de la Société SPORTYS. Des offres de reprise de tout ou partie de l'activité de cette Société, qui a gardé la propriété intellectuelle des Circuits « Iron Kid » et « Iron Tour », sont en cours. C'est dans ce cadre qu'une délégation fédérale a rencontré un repreneur potentiel ce vendredi 17 Juin, et dans un autre RDV, le Président de la Société nouvellement créée « SAS Fit Days », ayant repris sous une autre appellation, les activités des Circuits « Iron kid » et « Iron Tour ». Il n'y aura pas d'impact sur l'organisation de « Paris 2011 », et toute hypothèse de récupérer tout ou partie de cette créance, s'élevant à un total de 42 329,65 € n'est pas exclue. Les membres du Comité Directeur seront informés de l'évolution de ce dossier.

2.2 Suivi budgétaire au 31 mai 2011 et révision Convention d'Objectif

Denis JAEGER diffuse le document de suivi budgétaire, prenant en compte les modifications effectuées dans le cadre du Bureau Directeur, tenu la veille de cette instance, et ne figurant pas encore dans les dossiers remis aux membres du Comité Directeur. Ce budget présenté à l'équilibre, ne prend pas en compte la « créance douteuse » de la Société SPORTYS. Il est adopté à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

Suite à la signature de la Convention d'Objectif avec le Ministère, en mai dernier, et après 7 mois d'exercice, Denis JAEGER constate que les ressources en lien avec les adhésions sont en légère augmentation, par rapport au prévisionnel. Toutefois, il attire l'attention du Comité Directeur sur les incertitudes concernant certaines recettes, et notamment le Triathlon de Paris 2011, la créance de la Société SPORTYS. Un groupe de travail se réunira dans les semaines à venir afin d'anticiper et d'envisager de possibles économies, soit sur des achats prévus, soit sur des reports d'actions.

2.3 Point d'information sur les Contrôles fiscaux

Contrôle fiscal 2004-2005 :

La F.F.TRI. a fait appel de la décision du Tribunal Administratif de Montreuil.

Contrôle fiscal 2008-2009-2010 :

Le contrôle est en cours, un point sera fait à l'issue de la réunion de synthèse avec l'inspecteur des impôts en charge du contrôle.

2.4 Pass Journées 2012

Jean-Michel BUNIET soulève le problème du coût des Pass Journée sur les épreuves en relais, en CD, pour la saison suivante.

Formulation validée par l'Assemblée Générale Fédérale du 6 février 2010 :	Formulation validée par l'Assemblée Générale Fédérale du 19 février 2011 :
<p>** Pratique COMPETITION : Pour une course par équipe, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. « pratiquant » en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass journée dont le coût correspond :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ <u>LD Triathlon et Duathlon</u> : à celui du pass journée « Longue Distance Equipe » ➢ <u>toute autre pratique</u> : à celui du pass journée de la distance Triathlon Sprint. 	<p>** Pratique COMPETITION en équipe : pour les Bike & Run et les courses par équipe, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. « pratiquant » en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass journée dont le coût correspond :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ <u>LD Triathlon et Duathlon</u> : à celui du pass journée « Longue Distance Equipe » ➢ <u>toute autre pratique</u> : à celui du pass journée de la distance et de la pratique considérée.

La modification apportée permet aux épreuves ayant un tarif de pass journée inférieur au coût du pass journée « triathlon sprint » de bénéficier de tarifs plus attractifs, mais inversement, les épreuves ayant un tarif de pass journée supérieur au coût du pass journée « triathlon sprint », comme le triathlon et le duathlon CD, sont pénalisées. En outre, le coût du pass journée équipe CD (triathlon, duathlon) devient même supérieur au coût du pass journée équipe LD, ce qui ne reflète absolument pas la volonté fédérale :

	Pass journée équipe tarif en cours (part fédérale)	Pass journée équipe projection tarif 2012 (part fédérale)
CD / Equipe Tri - Dua	2,5€ hors convention max 2,5 € si convention	20 € hors convention 10 € si convention
LD / Equipe Tri - Dua	10 € hors convention 5 € si convention	10 € hors convention 5 € si convention

Il est proposé de convoquer une Assemblée Générale extraordinaire téléphonique début septembre 2011, une modification de coûts ne pouvant intervenir qu'après validation de cette instance, et avant l'envoi aux organisateurs du document de recensement des épreuves pour la saison 2012.

Le Comité Directeur accepte cette proposition à l'unanimité afin de réviser cette mesure, et de proposer un dispositif identique à celui de 2011. Un texte sera préparé dans ce sens, et soumis à une Assemblée Générale extraordinaire téléphonique, convoquée en septembre 2011 avec comme ordre du jour « proposition de révision du tarif pass journée équipe ».

3. Marketing / Communication

En introduction, Frank GASQUET, Vice Président en charge de la Communication et du Marketing, rappelle que le Triathlon, qui est proche du Kayak dans son développement, est très éloigné des plus grandes Fédérations, ce qui rend le travail de ce secteur d'autant plus difficile. Démonstration :

FEDERATIONS	Licences	Budget
F.F.Football	2 226 000	180 M€
F.F.Tennis	1 100 000	130 M€
F.F.Athlétisme	209 000	16 M€
F.F.Natation	300 000	12 M€
F.F.Cyclisme	110 000	15 M€
F.F.Triathlon	35 000	4,5 M€

Frank GASQUET commente le point d'étape du Secteur Communication / Marketing, en s'appuyant sur un document power point. Il Présente les nouveaux outils et divers produits de développement, avec une projection sur 2012. Il note une nette amélioration dans l'organisation interne de ces deux domaines d'activité, une évolution du Comité de relecture, et la mise en place de réunions régulières de la Commission Nationale de la Communication et du Marketing.

3.1. Communication

3.1.1. Communication Média

➤ Presse Spécialisée / Triathlète Magazine:

- L'envoi du Guide des Grandes Epreuves (coût 9 000 €) sera remplacé par une solution mixte, alliant internet et un support papier, qui pourrait être distribué sur place, pour chaque épreuve.
- L'abonnement du magazine pourra être couplé avec la prise de licence en ligne (1400 € / coût supplémentaire à la charge de Triathlète Magazine).
- Le magazine Triathlète pourra utiliser les productions fédérales de 5 minutes, pour la vente d'un DVD, contre la délivrance d'un lot destiné prioritairement aux Clubs de D1 et organisateurs de Grandes Epreuves.
- Concernant le planning d'envoi des numéros fédéraux 2012, il sera identique à celui de cette année.

➤ Médias Audiovisuel et Radio

Audiovisuel Diffusion : Frank GASQUET présente l'architecture globale du contrat avec Sport+, identique aux années précédentes et note des évolutions positives :

- Horaire de la 1^{ère} diffusion plus intéressant (entre 17H et 22H00)
- Ouverture possible de 5mn sur TV5 Monde.
- Terme du contrat le 31/10/2012 et discussion exclusive avec Sport + jusqu'au 31/12/2012.
- Réduction de la durée de diffusion, entraînant des reportages plus dynamiques.
- Diminution des embargos de diffusion Internet (5 jours pour les 5 minutes et 15 jours pour les 26 ou 42 minutes)
- Sport + ne dispose plus de la possibilité de commercialiser les droits TV des images que nous produisons à d'autres chaînes.
- Convergence de vue sur le scénario des productions, apparitions et interviews, concernant la ligne éditoriale (exclue du contrat).

Par contre, quelques points n'ont pu évoluer dans la négociation du nouveau contrat avec Sport+, qui garde notamment l'exclusivité (sauf TV5 Monde). Ainsi, un reportage sur France 3 région ou un autre média audiovisuel est possible SANS la diffusion totale de l'épreuve AVANT la diffusion Sport +. Pour des cas particuliers une présentation de dossier à Sport + sera envisageable.

Sur la ligne éditoriale, il faut préciser qu'il n'y a pas d'engagements contractuels écrits, et le maintien d'un Consultant sur les deux Championnats de France (CD et LD).

Audiovisuel Production TV : A noter l'anticipation de la diversification des formats des étapes du Grand Prix LDE, et la programmation de réunions téléphonées (Organisateurs / Production / Communication F.F.TRI. / Diffuseur).

Radio officielle : Reconduction du partenariat RMC, qui reste une radio incontournable sur les thématiques Sport, avec une audience en constante augmentation.

➤ **Relations Presse**

Agence de Presse Blanco Negro : Les axes de travail sont définis et des bilans seront effectués avant chaque Comité Directeur Fédéral. Au 15 juin, la valorisation, uniquement sur les articles BEST OF (soit les 34 meilleures retombées), est d'environ 738 768 €. L'agence œuvrera aussi de façon plus spécifique sur le Test Event de Londres (août prochain) afin de tisser du lien entre les Représentants Fédéraux, la Presse, les Partenaires et les Athlètes.

Relations Presse : Afin de donner tout son sens au slogan « Le Triathlon est un Sport "Santé", "Nature", "Aventure" », Frank GASQUET propose d'amplifier le partenariat avec « Santé Sport Magazine », et de développer, au regard des opportunités, les axes Nature et Aventure.

Action spécifique : Au niveau de la CNCM, mise en place d'un « process » d'intensification de la communication des autres GEF et de développement de relation presse spécifique.

➤ **Promotion internet**

+ Site Institutionnel et Réseaux sociaux

- www.fftri.com (ouverture le 20 avril 2011) 65 000 visites, 230 000 pages vues
- Réseau social Facebook : ouverture janvier 2011 / 1092 « fans » et 190 000 affichages.
- Réseau social Twitter (ouverture le 20 avril 2011) 187 abonnés

+ Sites Évènementiels

- Triathlon de Paris Ile-de-France avec Réseau social Facebook / 1292 « fans ».
- Triathlon de Nice Côte-d'Azur (ouverture le 24 janvier 2011)
- Participation au site du Triathlon d'Agadir

L'analyse est toujours en cours, les premiers retours sont positifs, malgré un site toujours en cours de remplissage, et avec quelques bugs.

Newsletters : Frank GASQUET présente la nouvelle maquette des Newsletters, et rappelle que celles des Clubs et des Licenciés sont envoyées mensuellement. La Newsletter « Hors Série » a été créée à l'occasion de l'annonce du nouveau site fédéral, et pourra être ainsi utilisée lors d'évènements particuliers (lancement de l'Agenda 21, par exemple). Il informe de la création de Newsletters trimestrielles « Internationales », la première ayant été envoyée le 20 mai 2011.

3.1.2. Communication hors médias

➤ **Communication de proximité :**

- Cible public « Triathlon », lors des Grands Prix, Championnats de France CD et LD. Elle sera développée sur la Coupe de France des Clubs, voire sur les Championnats de France Jeunes. Déclinaison : tente Fédérale, jeux concours etc.

- Cible « Grand public, avec le « Running Expo » (Marathon expo par exemple) ou des « Salons des Sports », en partenariat avec les Ligues Régionales (Paris, Toulouse ou Bordeaux sont à l'étude).
- Soirées évènementielles : projet « Adidas Store des Champs Elysées».

➤ **Outils de communication Fédéraux:**

- Les outils de communication institutionnels ou grand public restent identiques.
- Création d'un bloc marque Paratriathlon composé du terme « paratriathlon » dans une forme ludique et « fun ». L'objectif est de donner une image de la pratique accessible et de dédramatiser le triathlon pour les athlètes en situation de handicap. Le pictogramme, diffusé sur écran aux membres du Comité Directeur, est représentatif du public « Handi », décliné du logo fédéral, avec un slogan simple et évocateur, reprenant le terme « accessible » fondamental.

3.1.3. Communication Olympique / Objectif Londres 2012

- **Actions de communication pré évènement :** Jeu concours à l'étude pour LDE et le Crédit Coopératif, déplacement sur le Test Event de Londres, créations d'outils « print » une fois la sélection connue (affiches, cartes postales etc.), organisation d'une conférence de presse d'officialisation de la sélection olympiques (Adidas store / autres fédérations ?).
- **Opérationnel terrain 2012 :** Création d'un « fan club » présent en nombre le Jour J (à confirmer compte tenu de la billetterie disponible -35 places), organisation d'une soirée « Club France » en lien avec nos partenaires.

3.1.4. Communication Evènementielle : Triathlon de Paris / Triathlon de Nice

3.2. Marketing 2011

➤ **Marketing Fédéral**

- **Partenariats privés :** Présentation des Partenaires Majeur, Officiels et Médias et des Fournisseurs Officiels, soit un cash pour 2011 de 225 K€, et 335 K€ en Produits et Services.

- **Annonces Internet :** Commercialisation des Espaces Web (Newsletters / Site Internet) soit un Cash en 2011 de 4.5 K€.

Signature d'un Contrat avec une Régie Publicitaire Internet (remis aux membres du Comité Directeur), dont l'objectif est d'élargir la palette des annonceurs et de disposer d'un outil statistique. Les contenus : 40% de rétrocession pour tout apport par la régie / Protection de secteurs privilégiés F.F.TRI. / 1 an à la date de la signature.

➤ Marketing Triathlon de Paris : Présentation des Partenaires et Fournisseurs, pour un Cash 2011 de 117.3 K€ et 214 K€ en Produits et Services.

➤ Marketing Triathlon de Nice : Présentation des Partenaires et Fournisseurs, pour un Cash 2011 de 10 K€ et 3 K€ en Produits et Services.

➤ **Renégociation des Contrats : SUEZ - Lyonnaise des Eaux / ADIDAS / ISOSTAR.** Les dossiers de bilan et la réflexion sur les demandes sont en cours, pour solliciter des RDV avec les Partenaires Fédéraux dans les mois à venir.

4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale

4.1 Bilan Triathlon de Nice 2011

Le site Web a diffusé le film de la manifestation qui s'est très bien déroulée. Bernard SAINT-JEAN présente l'état des comptes à ce jour, alors qu'ils seront arrêtés définitivement dans les semaines avenir, après répartition des subventions aux différentes organisations étant intervenues.

Philippe LESCURE salue et remercie la participation active de la Ligue Côte d'Azur et du Club local dans cette organisation. Le Président LESCURE et Bernard SAINT-JEAN ont rencontré dernièrement la Ville de Nice, et l'idée de l'organisation de la finale du Grand Prix en 2012 courant septembre est validée. La ville souhaite accueillir un nombre important de participants, et un projet d'organisation d'un Triathlon CD ouvert au plus grand nombre est également en projet. La manifestation 2012 devrait également être support à la fête des « 30 ans du Triathlon ». Un rendez-vous est prévu avec le Conseil Général qui pourrait devenir partenaire en 2012.

Elisabeth BARRAUD souligne la seule difficulté résidant dans le choix de la date du Triathlon de Nice 2012, ce que confirme le Président LESCURE, au regard d'une configuration très particulière, liée aux Jeux Olympiques et aux Championnats du monde de Duathlon prévus à Nancy le 24 septembre de cette même année.

4.2 Triathlon de Paris 2011

Bernard SAINT-JEAN présente, en l'absence de Cédric GOSSE, un point d'étape sur l'organisation du Triathlon de Paris en juillet prochain. Il rappelle toutes les difficultés liées à une nouvelle implantation, et aux spécificités parisiennes, notamment en terme de navigation fluviale ou de circulation.

Projection Paris 2012

La date prévisionnelle est arrêtée aux 7 et 8 Juillet 2012, le souhait étant d'ouvrir les inscriptions dès septembre prochain.

Le Dr Claude MARBLE pose la question de la qualité de l'eau. Il est rappelé que les analyses seront effectuées et affichées, comme le prévoit la législation.

4.3 Triathlon d'Agadir 2011

Bernard SAINT-JEAN fait part des relations qui se sont instaurées entre la F.F.TRI. et les autorités Marocaines, et les projets en cours, au regard de leurs sollicitations afin de les accompagner dans leur développement, et selon 3 axes :

- Formation de Cadres techniques
- Analyse de la capacité de la Fédération Marocaine pour les prochains Jeux Olympiques
- Accompagnement sur l'organisation du Triathlon d'Agadir, qui devrait obtenir le label de « Coupe d'Afrique », et devrait se dérouler en novembre prochain.

Le coût de ces opérations est intégralement pris en charge par les autorités Marocaines.

4.4 Convention d'Objectifs 2011

Philippe LESCURE fait état du RDV au Ministère, au cours duquel la Convention d'Objectif 2011 a été négociée avec une augmentation de 2,10 %, marquant le soutien du Ministère à l'égard de notre Fédération. Il rappelle que les objectifs partagés avec le Ministère ont été atteints et les indicateurs respectés. Il souligne que nous sommes une des rares Fédérations à avoir obtenu une augmentation, dans un climat général de récession. Le Président LESCURE remercie le Directeur Technique National et toute son équipe pour la qualité du travail effectué en préparation de cette instance de négociation essentielle avec le Ministère.

Frank BIGNET présente le détail et l'évolution 2010 / 2011 de la CO avec le Ministère. Il précise que la baisse de l'action N° 3 est due simplement au fait qu'elle soit proportionnelle au nombre d'athlètes inscrits sur liste et aux nouveaux athlètes. Frank BIGNET pense que c'est certainement sur les Secteurs 2 et 4 que la marge de manœuvre permettant de solliciter des augmentations de subventions est encore possible.

ACTIONS	Subvention 2010	Subvention 2011	Différentiel
N° 1 – Développement du sport pour le plus grand nombre	49 600 €	49 000 €	- 600 €
N° 2 - Développement Sport de Haut Niveau	563 195 €	580 495 €	+ 17 300 €
N° 3 - Protection sportifs et préservation santé	74 900 €	72 800 €	- 2 100 €
N° 4 - Professionnalisation, Emploi et Formation	54 000 €	55 000 €	+ 1 000 €
TOTAL	741 695 €	757 295 €	+ 15 600 € soit + 2,10 %

4.5 Charte contre l'homophobie dans le sport

Frank BIGNET remet aux membres du Comité Directeur la « Charte contre l'homophobie dans le sport », telle qu'elle est souhaitée par le Ministère. Elle a été signée par le Président LESCURE, à l'occasion de la présentation de la CO. Elle s'inscrit dans le cadre de la « Civi-conditionnalité », orientation posée par le Ministère, en lien avec toutes nos actions. Cette charte se décline en 6 points. Une stratégie doit être arrêtée afin de donner tout son sens à cet engagement, et des modules éducatifs seront intégrés dans les contenus des formations.

4.6 Point Equipes de France

Frank BIGNET propose un bilan de l'activité depuis le dernier Comité Directeur de février 2011.

- Championnat d'Europe de Duathlon le 18 avril 2011 en Irlande : Le niveau était élevé avec une densité française importante et une belle représentativité. Le prochain RDV sera bien sur celui des Championnats du Monde, en Espagne, en septembre prochain. Une reconnaissance par le Ministère du Duathlon comme discipline de Haut-Niveau est toujours envisagée, elle permettrait notamment de dégager beaucoup plus de moyens.

- Résultats : Médaille d'or pour Sandra LEVENEZ et Benoit NICOLAS. Sabrina MONMARTEAU-GODARD est médaille de bronze, et Alexandra CASSAU-FERRIER prend l'or chez les U23.

- Discipline Olympique : l'objectif est d'être régulièrement sur le podium et finalistes, afin d'avoir un maximum de chances de dossards pour les JO. Frank BIGNET rappelle que la possibilité toujours présente de faire une médaille Olympique. Actuellement, le quota maximum de dossards est de 3 pour les filles et 3 pour les garçons. La France est actuellement classée 4^{ème} nation chez les femmes et 5^{ème} nation chez les hommes.

- Résultats Championnat du Monde / Séries :

- A Sidney le 10 avril 2011, Carole PEON 4^{ème} et David HAUSS 5^{ème} .
- A Madrid, le 5 juin 2011, Emmie CHARAYRON 3^{ème} , Jessica HARRISSON 11^{ème} / Frédéric BELAUBRE 7^{ème} , Aurélien RAPHAEL 8^{ème} , David HAUSS 11^{ème} et Laurent VIDAL 12^{ème} .

- A noter des podiums réguliers sur les différentes Coupes d'Europe et Coupes du Monde, depuis le début de la saison.

4.7 Point d'information Rencontre du Triathlon au féminin

Frank BIGNET présente un point d'étape concernant le dossier « Triathlon au féminin », et les perspectives :

- Les Premières « Rencontres du Triathlon Féminin » : elles ont eu lieu 29 et 30 avril 2011. 12 personnes « référentes » ont participé, issues de Ligues Régionales, Comités Départementaux ou Clubs. Les interventions, le débat et les travaux des groupes étaient particulièrement animés. Muriel FAURE (Chargée de mission « Sport et Mixité » au Ministère) était présente durant tout le week-end. Le succès est indéniable et la demande de continuer à travailler dans ce sens est forte.
- Les Tee-shirts « Le Triathlon c'est aussi pour moi » : 1322 Tee-shirts vendus aux Ligues régionales, Comités Départementaux et Clubs. L'initiative est très appréciée et encouragée, d'autant que le modèle plaît aux féminines qui le portent volontiers.
- Concours « Le Triathlon c'est aussi pour elles » : 23 dossiers de Comités Départementaux et Clubs ont été étudiés, de bonne qualité dans l'ensemble, et les 3 dossiers jugés les meilleurs ont été récompensés, à savoir « ASPTT Orléans », « Gravelines Triathlon » et « Triathlon Manosque ». Le succès rencontré par ce concours est certain, d'où une demande de continuer dans ce sens.
- Perspectives fin 2011 et plus : Travailler en collaboration avec le groupe constitué lors des 1ères Rencontres du Triathlon Féminin et élaborer d'ici fin 2012 « un plan de féminisation » de la pratique pour l'olympiade 2013-2016.

4.8 Ecole Française de Triathlon

Frank BIGNET présente l'avancée du Projet « Ecole Française de Triathlon » :

- Une première étape importante, le catalogue des actions motrices : Recensement de 36 actions motrices (A.M.) inhérentes à la pratique du triathlon, déclinées en 3 Niveaux, soit Débutant, Initié et Confirmé. La rédaction du catalogue des actions motrices est achevée. Chaque A.M. répertoriée sera reprise sur des fiches pédagogiques. Ces fiches expliqueront comment « travailler spécifiquement » chaque activité motrice en situation d'entraînement. 70 fiches pédagogiques sont créées à ce jour.
- Travail en cours :
 - Rédaction de cahiers des charges pour élaborer la création :
 - D'une fiche type du catalogue des Activités Motrices.
 - D'une fiche pédagogique type.
 - D'un logo EFT en lien avec le nouveau logo fédéral.
 - Elaboration de l'arborescence d'un DVD interactif reprenant l'ensemble du projet de l'E.F.T.

Ces créations seront réalisées par un graphiste (devis en cours) et en coopération avec le secteur Com/Marketing afin que le projet de l'EFT s'intègre au mieux dans le dispositif global de communication de la fédération.

- Prochaines étapes :
 - Constitution d'une photothèque et d'une vidéothèque (illustration des supports) : l'ancien logo fédéral figure sur toutes les photos dont nous disposons à ce jour.
 - Achat de 20 à 25 trifonctions « logotisées » EFT (photos et vidéos). Réaliser les photos et les prises de vue (coopération avec des clubs, appui de professionnels).

4.9 Accompagnement fédéral des clubs labellisés ***

Dominique FRIZZA présente un dispositif permettant d'accompagner les Clubs labellisés ***. Actuellement, Poissy, Valence et Tricastin sont dans cette situation, et une vision optimiste permet de penser que 6 nouveaux clubs, au plus, pourraient accéder à ce niveau de labellisation. Intégrant éventuellement le P.E.S. à l'horizon 2013, ils seront les seuls en capacité de former régulièrement des jeunes « performants », il est essentiel de les soutenir dans l'accès vers la performance. Il expose (suite à deux réunions de travail), les besoins identifiés de ces structures, suivant 4 axes :

- **La Communication** : Informations et lien sur le site fédéral - Pages d'information (publi-reportage) dans Triathlète Magazine - Rappel systématique du club d'origine*** dans la présentation de l'athlète le long de sa carrière (issu de...formé à...).
- **Le plan Sportif** : Permettre aux clubs de D1, labellisés *** d'inscrire une équipe exclusivement composée de jeunes sur le circuit de D2, sans obligation de participer à tout le championnat ou de « jouer la montée », dans le respect des rythmes scolaires et la planification annuelle des étapes - Favoriser les ententes de clubs *** pour accéder et participer à la Division1.
- **La Formation** : Crédit Formation de 15 000 €, sans répartition pré calculée, et basé sur un projet de formation, évalué par une Commission Mixte. Prise en compte de tous les besoins de formations, au niveau fédéral ou sur d'autres créneaux, tels qu'une spécialité en natation ou course à pied, vidéo, dartfisch etc. Reconnaissance de ces structures par un retour partiel et légitime du « droits d'accès à la D1 », au regard de leur investissement dans la formation des jeunes (alimentation des équipes de France et de D1 à venir).
- **Le niveau politique** : une attention plus appuyée des Elus fédéraux, pouvant se traduire par une visite présidentielle par exemple, à l'instar des Cadres Techniques Nationaux.

Ce projet est validé, à l'unanimité, par les membres du Comité Directeur.

4.10 Point sur les demandes de dérogations aux distances

Dominique FRIZZA fait part de demandes, remontées des organisateurs, afin de les autoriser à aménager les distances sur certaines manifestations, essentiellement pour des questions sécuritaires. A ce jour, 23 demandes ont été traitées (avis CNS et CNA), dont 5 émanant d'organisateur de Grandes Epreuves, et ont reçu des avis favorables. Il est rappelé que la demande doit être effectuée au travers d'un courrier motivé, et que l'avis de la Ligue Régionale doit être pris en compte.

Jean-Marc GROSSETETE et Elisabeth BARRAUD posent la question du choix des critères et de la difficulté à donner un avis au niveau de la Ligue, s'ils ne sont pas uniquement sécuritaires.

Guillaume FRITSCH rappelle que la possibilité de demander des dérogations a été initiée dans un souci d'ouverture des pratiques, afin de pouvoir classer les courses dans une catégorie (sprint, CD, LD...), déterminer les catégories d'âges y ayant accès et de les assurer. Il n'est pas nécessaire d'invoquer une question de sécurité pour accorder une dérogation.

Au-delà de l'aspect de l'agrément, bien sur essentiel, Philippe LESCURE précise que la volonté d'ouverture est bien réelle, ce dispositif de demande de dérogation doit être transitoire, et la Réglementation Fédérale devra évoluer afin de prendre en compte cette volonté d'ouverture. Dans l'immédiat, il sera rappelé aux Ligues qu'elles doivent systématiquement faire remonter les demandes de dérogations.

4.11 Point sur Londres 2012

Philippe LESCURE aborde le point organisationnel des déplacements à Londres, qui ne concernent pas, comme il le rappelle, le déplacement de la sélection olympique, celle-ci étant prise en charge par le CNOSF qui gère la délégation olympique française (composée de l'ensemble des athlètes, des cadres techniques et médicaux et des Présidents de toutes les disciplines).

Pour ce qui est de la Fédération, elle va avoir à disposition 35 packages olympiques, facturés à 2 400 €, comprenant le déplacement, l'hébergement, les entrées au triathlon (et quelques entrées complémentaires sur des disciplines olympiques), et un repas au club France sur une durée de 5 jours.

Le Crédit Coopératif qui est partenaire fédéral depuis l'an 2000 à Sydney fera l'acquisition de 10 de ces packages (8 gagnants et deux accompagnants). En accord avec le Crédit Coopératif, et comme à Sydney, Athènes et Pékin, les deux accompagnants seront le directeur général et un représentant du secteur marketing communication (Paul Farel COUCHE pour 2012 à Londres).

Le Président fait part de la décision prise en Bureau Directeur Fédéral, la veille, de proposer au Comité Directeur que les membres du Bureau Directeur Fédéral puissent bénéficier également d'un déplacement à Londres au titre des JO 2012, le pré acheminement et les repas sur place restant à leur charge.

Londres est un événement exceptionnel, des Jeux à Londres, voire en Europe ne se reproduiront pas de si tôt, aussi il ne paraît pas anormal que les membres du Bureau Fédéral puissent assister aux Jeux à Londres, d'où la proposition faite de l'acquisition de packages pour permettre aux membres du Bureau Fédéral de se rendre aux Jeux Olympiques.

Philippe LESCURE complète cette proposition, par le choix du BDF d'étendre le dispositif, à deux personnes supplémentaires :

- Un Elu en la personne de Dominique SAGARY. Il semble légitime en effet, aux membres du BDF que le Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves, présent sur la plupart des grandes épreuves nationales, voire internationales, puisse assister aux courses de triathlon de ces Jeux de Londres au titre de sa fonction.

- Guillaume FRITSCH, Directeur Administratif et des Ressources Humaines. En effet, Guillaume est présent sur l'ensemble des réunions, quelles qu'elles soient, aux quatre coins de France, toute l'année (Bureau, Séminaire, Comité Directeur). Aussi, il paraît naturel, au titre d'une marque de reconnaissance fédérale, qu'il lui soit proposé d'assister aux Jeux de Londres, dans les mêmes conditions que celles évoquées précédemment.

Ainsi, la Fédération ferait l'acquisition de 10 packages pour les personnes citées.

Il précise que l'hypothèse a été émise aussi de voir des Cadres Techniques complémentaires invités, sur le budget de la DTN, en fonction des nécessités dont jugera le Directeur Technique National.

Des packages devront aussi être mis en réserve, pour d'éventuels partenaires.

Le Bureau propose ainsi de faire l'acquisition de l'ensemble des 25 packages restant, d'autant que plus de 100 demandes sont parvenues à la Fédération, émanant de personnes souhaitant acheter ces packages.

Philippe LESCURE soumet ces propositions aux remarques, questions du Comité Directeur, et le cas échéant, à leur approbation.

Denis MAIRE demande s'il est possible d'acheter des packages.

Frank GASQUET précise que la Fédération s'étant vue attribuer 35 places, il est impossible d'en avoir davantage.

Christophe LEGRAND informe que les places sont distribuées avec les packages, quel que soit le sport.

Jacky BAUDRAND déplore de ne pouvoir regarder le triathlon ailleurs qu'à la télévision.

Jean-Michel BUNIET précise que le prix des packages est un prix révisé pour les Fédérations, ce n'est pas le prix de départ, c'est un prix « cadeau » négocié par le CNOSF.

Philippe LESCURE explique que Dominique FRIZZA et Jean-Michel BUNIET ont essayé d'envisager d'autres solutions (recherche d'hôtellerie sur Londres notamment) mais sans succès.

Elisabeth BARRAUD, précisant qu'elle s'exprime au nom des Présidents de Commissions, pose la question d'une possibilité qui pourrait être donnée, à certains membres ou Présidents de Commissions, afin de les remercier pour leur investissement, d'acheter des packages afin de se rendre à Londres.

Jean-Michel BUNIET dit toute la difficulté à procéder alors à une sélection.

Philippe LESCURE remarque que cette question a été largement débattue en Bureau, et qu'il veut bien qu'elle le soit à nouveau. Mais il rappelle aussi que tout choix est arbitraire, comme la DTN, par exemple, pour des sélections. Toutefois, si d'autres personnes devaient bénéficier du déplacement, pour les raisons invoquées, il souhaite que ce soit dans les mêmes conditions, à savoir une gratuité pour tout le monde.

Le Président souhaite que ce point soit développé et débattu largement, que les choses soient transparentes, que tout le monde sache qui est pris en charge et qui ne l'est pas.

Jacky BAUDRAND comprend tout à fait que le choix ne soit pas facile, mais pense qu'il y a à réfléchir sur le Pôle arbitrage, qui est en lien direct avec le sport.

Philippe LESCURE, qui partage cet avis, pose à nouveau la question des autres Présidents de Commissions, si la décision était prise d'intégrer le Président de la CNA.

Jean-Marc GROSSETETE s'inquiète de la façon dont la Fédération communiquera sur ce déplacement, d'autant que l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale, à La Réunion en février 2012, risque déjà d'ouvrir à des commentaires.

Alexandre PY précise qu'il a été demandé de faire des économies sur le budget.

Philippe LESCURE rappelle que toutes les décisions sont prises dans la transparence, qu'une Assemblée Générale Outre-mer est réalisée en dépenses constantes pour la Fédération, et qu'il n'y aura pas de problèmes à partir du moment où nous communiquerons en toute objectivité sur nos choix. Tous les éléments de réponses doivent être vérifiables et clairs. Quant aux économies, elles concernent l'exercice 2011.

Philippe LESCURE reformule la proposition : valider le déplacement à Londres pour le Bureau Fédéral + Dominique SAGARY + Guillaume FRITSCH ainsi que l'achat des packages.

La disposition est approuvée à l'unanimité, avec 6 abstentions, et aucune voix contre.

Christophe LEGRAND demandant que les membres du Comité Directeur soient informés de la traçabilité de répartition des autres packages, Philippe LESCURE s'y engage.

Philippe LESCURE propose d'intervenir par le biais de l'ITU concernant le Président de la Commission Nationale d'Arbitrage, et le cas échéant, en accord avec le Comité Directeur, d'étudier la possibilité de le voir bénéficier de l'attribution d'un package.

Elisabeth BARRAUD, précisant qu'elle n'a rien contre la personne de Pascal GODEL, n'est pas favorable à cette proposition, estimant que ce serait rentrer dans une logique de « mérite », et que dans ce cas, d'autres Présidents sont tout autant méritants. Elle cite ainsi le Développement Durable, le Médical etc.

Philippe LESCURE propose d'attendre de voir comment cela se déroule, de faire tout ce qui est possible afin que Pascal GODEL soit intégré dans le cadre de l'ITU et le cas échéant, de revenir vers le Comité Directeur.

4.12 Point d'information Guide du Sport du Haut Niveau

Frank BIGNET présente l'ossature de ce document au Comité Directeur, et l'intérêt de sa réalisation. Il sera mis en ligne sur le site internet fédéral.

➤ Pourquoi un tel document ?

- Rassembler en un seul document interactif toutes les informations utiles relatives au sport de haut niveau et au Triathlon/ Duathlon de haut niveau en particulier.
- Informer les S.H.N. sur le cadre légal et réglementaire du sport de haut niveau, sur leurs droits et devoirs vis-à-vis des institutions, sur leurs obligations en matière de lutte contre le dopage et entre autres, sur les aides personnalisées et le dispositif d'aide à la formation.
- Répondre à la R.G.F. - Réglementation Sportive, page 130.

➤ Objectifs généraux :

- Présenter le rôle des différentes institutions (M.S., C.N.O.S.F., I.N.S.E.P., F.F.TRI., C.N.D.S...)
- Définir le sport de Haut niveau et les critères d'inscription sur listes ministérielles de haut niveau
- Lister les modalités de sélection en Équipe de France et aux Jeux Olympiques
- Répertoire des fonctions et contacts de l'encadrement fédéral des S.H.N.
- Renseigner sur le Parcours de l'Excellence Sportive
- Connaître les modalités de surveillance médicale réglementaire
- Informer sur l'assurance fédérale et sur la prévention aux sportifs
- Énumérer les différentes aides possibles réservées aux S.H.N.

➤ Transversalité :

- Permettre à chaque Sportif de Haut Niveau d'être plus autonome, de mieux connaître son statut de S.H.N., de mieux l'appréhender et communiquer
- Renseigner les entraîneurs, les présidents de club, les présidents de ligue et plus généralement les acteurs du sport et les proches du S.H.N., sur la réalité du sport de haut niveau en France,
- Informer les correspondants régionaux du sport de haut niveau (D.R.J.S.C.S.) sur le triathlon de haut niveau et sur les objectifs des S.H.N. licenciés dans leur région,
- Guider les responsables du sport de haut niveau dans les C.R.E.P.S. où sont implantés les pôles de Triathlon.

4.13 Agenda 21 Fédéral

Jean-Michel BUNIET remet aux membres du Comité Directeur l'Agenda 21 qui sera mis en ligne sur le Site Internet fédéral, et diffusé sur le Triathlon de Paris. Il remercie toutes les personnes ayant participé à ce travail, et notamment Stéphane ZIMMER, René CAILLET, Virginie JOUVE, Jean-Marc GROSSETETE, Pierre BIGOT, Jean-Claude SABATHE et tous les référents des Ligues.

Jean-Marc GROSSETETE compète ces remerciements et salue le travail du Secteur Communication.

Philippe LESCURE exprime toute sa satisfaction concernant la direction de ce dossier, et la qualité des travaux. Il souhaite qu'une large communication accompagne une diffusion la plus efficace possible de l'Agenda 21 du Triathlon. Une liste de personnalités et d'organisations devant être destinataires de ce document sera dressée, et il invite le Comité Directeur à la compléter, si besoin.

4.14 Séminaire du Bureau Directeur Fédéral

Philippe LESCURE rappelle la tenue, en mars dernier à Limoges, du Séminaire du Bureau Directeur. C'est la première fois que les membres du Bureau se réunissaient afin de travailler sur des thématiques différentes de la gestion courante. L'objectif était d'avoir une vision prospective des orientations et enjeux fédéraux, afin que les Commissions Nationales s'en saisissent et y travaillent.

THEME 1

RÉFLEXION SUR L'ÉVOLUTION DES GRANDS PRIX ET DES GRANDES ÉPREUVES FÉDÉRALES

(Présentation de Dominique FRIZZA).

Grands Prix

Conserver le classement par équipe de club.

Conserver l'appellation « Championnat de France des clubs » pour permettre aux clubs d'accéder aux subventions des collectivités.

Conserver le rythme d'une course par mois et assurer le maillage territorial.

Conserver le principe actuel de droit d'accès fonction du niveau de labellisation du club.

Conserver le principe d'un nombre de français obligatoire au départ.

Envisager la suppression du box U23 pour les clubs de D1 labellisé Ecole de Triathlon*** (ou à tous les clubs de D1 ?) et leur permettre de faire courir une équipe de jeunes en D2. Envisager l'affectation de fonds propres aux Ecole de Triathlon *** afin de préparer la relève (haut niveau).

Réfléchir sur la mise en place d'entente (type FFA) sur la D2 dans un premier temps, voire également sur la D1 car la participation d' « entente » en D2 ne serait attractive que sous réserve d'une montée possible en D1.

Etudier la possibilité de mise en place d'une « grande finale » pour le Top 6 ou 8 des clubs de D1 la veille de la Coupe de France des Clubs ou le même week-end que la finale du Grand Prix.

Toutes Grandes Épreuves Fédérales

Etudier l'intérêt de la création d'un poste « prospective » sur les GEF, les espaces triathlon...

Championnats de France

Envisager le regroupement, par discipline, entre les CF jeunes, Elite et groupes d'âges en imposant la date en lien avec l'offre sportive nationale jeune.

Triathlon des Neiges

Conserver un championnat de France de Triathlon des Neiges même si les participants sont peu nombreux.

Etudier la possibilité d'organiser une épreuve commune France + Italie ou France + Espagne

Etudier la possibilité d'organiser la coupe d'Europe de Triathlon des Neiges en lien avec l'offre sportive

Coupe de France

Une réflexion est actuellement en cours pour remplacer la course contre la montre par une course en relais.

Groupes d'Âges

Les licenciés de plus de 40 ans sont très nombreux. Une réflexion doit être engagée pour s'assurer que l'offre sportive les concernant est suffisamment attractive, ou dans le cas contraire, d'en mettre une en place.

THEME 2

REFLEXION SUR L'OUVERTURE DES PRATIQUES

(Présentation de Jean-Michel BUNIET)

Pour assurer notre développement sans pour autant tourner le dos à notre identité (fédération olympique), sans reproduire les « erreurs » commises par la FFA avec les courses sur route, la FFC avec le cyclotourisme... il faut toucher les personnes qui ne souhaitent pas nécessairement faire de la compétition mais qui recherchent une activité physique pour se maintenir en forme, prendre soin de leur santé...

Favoriser la mise en place d'une politique loisir dans les clubs (en complément de la politique compétition en place)

- Interview de président de club qui ont mis en place une politique de ce type, préciser ce qu'ils en retirent...

- Donner des exemples, les bonnes pratiques...
- Utiliser le vecteur de la formation pour faire passer le message

Identifier nos clubs qui s'occupent également du loisir avec un label « loisir/bien être » (nom à définir)

Travailler sur des pass temporaires permettant l'accès à un club pendant 3 mois par exemple. Définir si ce pass permet de participer à une ou des compétitions (risque que les licenciés actuels ne prennent qu'un pass temporaire sur la période mai – juin – juillet dans ce cas là).

A l'issue des Rando-Triathlon, délivrer un « brevet » aux participants.

Clarifier le nom de nos licences : licence loisir / licence compétition

Clarifier la classification de nos appellations animation / loisir / compétition :

LOISIR = animations : animathlons et rando triathlons

COMPETITION = avenir, découverte ou 1/2 sprint, sprint, CD, LD

Les épreuves DECOUVERTE et SUPER SPRINT étant quasiment équivalentes en distance, il est proposé de supprimer l'appellation « découverte » et de renommer le super sprint en « **1/2 sprint** ».

Réduire le nombre de pass journée à 3 catégories et mettre en place des tarifs valables sur tout le territoire (suppression de la possibilité pour les ligues de déterminer le montant de leur part ligue).

- Réduire le coût d'accès pour les non licenciés
- catégorie 1 : avenir, 1/2 sprint ou Découverte, sprint
- catégorie 2 : CD
- catégorie 3 : LD

Permettre l'accès des jeunes à des distances plus importantes qu'aujourd'hui (travail en lien avec la DTN)

Renommer le Triathlon et Duathlon VERT en **CROSS TRIATHLON / CROSS DUATHLON** (terminologie ITU). Pour l'instant il est décidé de ne pas créer de championnat de France de Triathlon cross.

Que ce soit pour un triathlon cross ou un bike & run, il est proposé de ne pas imposer un type de vélo particulier (VTT, Cyclocross ou autre).

Ouverture des distances (ex 1 km, 100 km, 10 km, etc etc ou toute autre possibilité).

Utilisation du principe du temps de course par activité pour déterminer dans quelle catégorie se classe l'épreuve (Sprint, CD, LD...) afin de :

- pouvoir facturer la licence manifestation
- déterminer le montant des pass journée
- savoir quelles sont les catégories d'âges qui peuvent y participer

Les distances de course « officielles » devront impérativement être respectées pour les divers sélectifs et les championnats de France.

Etudier la mise en place d'un classement national des licenciés en fonction de leurs résultats :

- 1ere étape : simple à mettre en œuvre : commencer par un challenge tenant compte des résultats lors des championnats de France Aquathlon, Triathlon et Duathlon. Cela implique des départs uniques en senior et vétérans hommes et femmes.

- 2eme étape : éventuellement sur un classement établi sur toutes les courses du calendrier F.F.TRI. : plus compliqué et pour cela se rapprocher de la personne qui réalise cela sur onlinetri pour discussion

THEME 3
REFLEXION SUR L'OUTIL INFORMATIQUE
(Présentation Patrick SOIN)

Dématérialisation du support licence

Facturation de l'affiliation club sur la base du nombre de licenciés que compte le club au 31/08 (et non au 31/10)

Maintien du système actuel part F.F.TRI. + part ligue sur les coûts de

- licence
- licence manifestation
- affiliation club

Par contre mise en place d'un **tarif national unique pour le Pass journée** et réduction du nombre de type de pass journée à 3 catégories (1 tarif par catégorie)

Maintien des flux financiers actuels : Licencié → club → ligue → FFTRI

Mise en place d'un nouveau système de gestion des licences, épreuves, clubs... Via internet

Faire appel à un prestataire externe pour monter le cahier des charges, analyser les solutions proposées... à l'image de ce qui a été fait pour la création du nouveau site Internet.

- Voir dans quelle mesure le nouveau dispositif pourrait être testé préalablement à son lancement.
- Prévoir le calcul du turn over / suivi de cohorte.
- Prévoir la possibilité de s'inscrire aux épreuves par Internet

5. Commissions Nationales / Projets 2011

5.1 Point d'information des Président(e)s de Commissions Nationales

5.1.1. Convention de coopération DOM/TOM

Françoise HUOT-JEANMAIRE présente cette Convention, réalisée afin de mieux prendre en compte les spécificités des territoires ultramarins. Ce dispositif est issu des travaux de la Commission Nationale Outre-Mer avec la collaboration précieuse de Stéphane ZIMMER.

L'une des spécificités des territoires d'outre-mer réside dans le fait qu'un licencié soit bien souvent obligé de quitter son territoire pour parfaire ses formations qu'elles soient scolaires, universitaires, professionnelles ou sportives.

De fait, cette situation fragilise les structures fédérales d'outre-mer dans leurs représentations sportives territoriales.

La F.F.TRI. souhaite donc favoriser une coopération entre les clubs des territoires d'outre-mer et ceux de métropole afin de maintenir un lien territorial sur certaines épreuves, entre le club d'outre-mer et ses ex-adhérents licenciés en métropole.

Cette convention pourra être signée entre les Président(e)s d'un Club métropolitain d'une part, et d'un Club ultramarin d'autre part, du ou de la licencié(e), et selon la coopération souhaitée, du ou de la Présidente de Ligue Régionale. Elle permettra à l'athlète originaire d'une ligue, d'un club ultra-marin, de participer à 3 épreuves maximum, déterminées au moment de la signature, aux couleurs de son club ou de sa ligue d'outre-mer d'origine.

Cet accord ne pourra pas concerner les épreuves faisant l'objet des modalités spécifiques en Equipe de France, ainsi que les Championnats de France et leurs(s) sélectif(s), sauf pour le Championnat de France des Ligues Jeunes.

Jean-Michel BUNIET rappelle que cette Convention vient répondre à une demande forte du Ministère.

Cette Convention est approuvée à l'unanimité des membres du Comité Directeur.

5.1.2. Commission Nationale de Développement

Jean-Marc GROSSETETE précise que des travaux sont en cours, dirigés par Pierre BIGOT, auxquels sont associés des organisateurs, afin de faire évoluer le label « Développement Durable », accordé aux épreuves. Ils aboutiront certainement sur deux niveaux de labels.

5.1.3. Communication

Jacky BAUDRAND présente une démarche, visant à « Renforcer notre communication pour promouvoir notre discipline » :

➤ **Objectifs**

- Donner de la visibilité
- Soutenir et faciliter la démarche des organisateurs
- Fiabiliser nos bases de données pour soutenir les actions conduites dans les ligues, lors d'organisations hors GPLE

➤ **Action Conduite**

- Formalisation du guide des relations presse (à disposition au Service Communication / Fabienne LORDET)
- Envoi d'un mail le 30/04/2011
- Exploitation des retours
- Relance le 25/05/2011 et nouveau délai de retour (01/06/2011)

➤ **Point d'Etape**

- Remarque des Présidents de ligue
- Nombre de retours recensés (aucun à ce jour)
- Quelques actions efficaces

➤ **Une réussite à partager: les France Jeunes**

- Association de l'organisation, du service communication fédéral et d'un interlocuteur dédié
- Suivi de nos recommandations
- Liens avec les clubs régionaux sur une thématique pré-ciblée
- Contacts avec PQR par les organisateurs
- Retours : 1 reportage TV85 & retours PQR en locale et en sports

➤ **Les Pistes à explorer**

- Pourquoi communiquer
- Récupérer concrètement les contacts presse
- Conduire une réflexion sur un plan média pour soutenir les organisateurs
- Collecter les retours presse pour les grandes épreuves et faire des constats factuels
- Réorienter, car nos GE constituent des vecteurs d'image servant à positionner notre discipline sur un territoire
- Ce qui compte ce n'est pas ce que l'on dit mais ce que l'autre perçoit
- Nous devons être plus stratégiques pour mieux vendre nos GE aux partenaires institutionnels et privés

5.1.4. Commission Nationale d'Arbitrage

Pascal GODEL, Président de la CNA, rappelle la priorité, à savoir la formation, qui demande encore à être intensifiée avec un encadrement toujours plus performant. Les retours sont très positifs, concernant les formations de formateurs, avec la société privée à laquelle il a été fait appel.

L'objectif à terme est d'avoir un Pôle de formateurs, d'où la proposition de la CNA de réunir ces formateurs en fin d'année. Une demande de prise en charge exceptionnelle a été présentée dans ce sens, au Bureau Directeur. Michelle MONSERAT confirme que ce projet pourra être réalisé sur le budget 2012.

Pascal GODEL fait part du succès des regroupements d'arbitres principaux. Ainsi, de 101 arbitres présents en 2010, l'effectif est passé à 137 en 2011. Il propose d'envisager plus de regroupements pour l'an prochain, afin que les sessions ne soient pas surchargées, et restent de qualité.

Michelle MONSERAT précise que la structuration du Secteur Formation, de la fédération, et notamment l'arrivée de deux nouveaux cadres (DTN) permettra de répondre de façon encore plus efficiente aux demandes de formations en arbitrage. Pascal GODEL tient à saluer le travail d'Alexandre DODU.

5.1.5. Commission Communication / Comité de relecture

Isabelle CAMOUS signale la mise en place du Comité de relecture (le précédent s'était quelque peu essoufflé...), qui sera composé de Jacky BAUDRAND, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Gérald IACONO, Jacques LAPARADE et elle-même. Elle demande à ce que les documents, qui sont parfois conséquents, parviennent le plus tôt possible. Frank GASQUET souhaite que des membres de certaines Commissions particulières, telles que l'Arbitrage, le Développement ou le Médical soient intégrés à ce comité de relecture, au regard des spécificités de leurs domaines respectifs. Cela se situe au niveau du texte comme à celui des images. Il souhaite que les documents mis en ligne ou imprimés ne présentent aucune anomalie.

5.2 Propositions d'évolutions réglementaires de la CNS

Dominique FRIZZA souhaite que le Comité Directeur valide la possibilité d'une dérogation pour deux Clubs de D1 qui ne pourront porter les tenues validées par la CNS sur plusieurs étapes, afin que les points de pénalités ne soient pas appliqués sur chaque étape. Philippe LESCURE renvoie à la page 128 de la RGF, et rappelle que le Comité Directeur ne peut intervenir qu'en cas d'appel d'une décision de la CNS, seule habilitée à statuer sur ce point en première instance.

Dominique FRIZZA souhaite simplement informer le Comité Directeur que la CNS sera amenée à statuer sur ce point et déroger à la RGF. Il précise que des évolutions réglementaires seront proposées sur ce point précis pour la saison 2012.

5.3 Proposition de modification de la RGF suite à l'adoption des coûts 2012

Suite à l'Assemblée Générale de février 2011 et au vote des coûts 2012, il est proposé aux membres du CDF de modifier la page 31 de la RGF « Droits de Mutation et droits de Formation », afin qu'ils puissent entrer en vigueur dès le 1er octobre 2011 :

« DROITS DE MUTATION ET DROITS DE FORMATION

Les catégories d'athlètes soumis à paiement de droits sont :

- Pour les droits de mutation :
 - ❖ Les athlètes français ou étrangers retenus en Equipe Nationale de Triathlon CD, LD et de Duathlon CD de leur pays la saison précédente (Elite, junior et moins de 23 ans),
 - ❖ Les athlètes français figurant sur les listes de Haut Niveau de la saison précédente (Elite, Seniors et Jeunes), de Triathlon et de Duathlon.

- Pour les droits de formation :
 - ❖ Les athlètes des catégories benjamin à U23 quittant un club peuvent être amenés à s'acquitter d'un droit de formation s'ils remplissent un ou plusieurs des critères de performance précisés sur le formulaire de demande de mutation au moins une fois au cours des deux dernières saisons sportives au sein du même club.
 - ❖ Les montants des droits de formation exigibles sont fonction :
 - Du temps passé au sein du club (au minimum deux années, plafonné à huit années d'ancienneté)
 - Du niveau de performance de l'athlète concerné (performance de niveau 1 ou performance de niveau 2)
 - Du niveau de labellisation du club (non labellisé, Ecole de Triathlon* ou ** ou ***)

Le montant des frais de dossier et des droits de mutation et de formation sont fixés annuellement par la F.F.TRI. et portés à la connaissance de chaque club lors de l'envoi des formulaires de mutation. Les frais de dossier et les droits de mutation sont acquis à la F.F.TRI.. Les droits de formation sont reversés par la F.F.TRI. au club quitté sauf dans le cas où un athlète est également dans un Pôle (France ou Espoir). Ces droits sont alors répartis à moitié entre la F.F.TRI. et le club quitté. »

Cette proposition de modification de la Réglementation Sportive 2011 est adoptée à l'unanimité par les membres du CDF. Un avenant à la Réglementation Sportive sera publié sur notre site Internet et communiqué au travers de nos newsletters.

Par ailleurs, Jean-Michel BUNIET propose que les projets de modifications de la RGF, portant sur des modifications de textes conséquentes, soient adoptés dès le Comité Directeur de juin.

Philippe LESCURE propose que les Commissions « Nationale Sportive » et « Arbitrage », voire les autres Commissions si besoin, en lien avec la Commission Nationale de la Réglementation se réunissent en juillet / août, afin de formaliser des propositions de modifications fin août, pour être validées au Bureau Directeur se réunissant en septembre.

5.4. Aide à la professionnalisation des Ligues

En l'absence de Cédric GOSSE, en charge de ce dossier, Frank BIGNET présente l'évolution de la Convention, support au projet fédéral « Une Ligue / Un Emploi ». Actuellement, les relations sont essentiellement descendantes et administratives, entre la Fédération et les Ligues Régionales, il n'y a pas de convention écrite et d'engagement réciproque, ni d'évaluation de la réalisation des objectifs posés, sauf bulletins de salaires et déclaration du ou de la Présidente.

Il est proposé de faire évoluer ce dispositif, présenté au séminaire des Président(e)s de Ligues, au Comité Directeur du 25 janvier 2011 :

- **Sur la forme** : changer notre vision et notre approche.
- **Sur le fond** : mieux faire vivre les directives techniques nationales et le plan de développement, leur articulation avec les caractéristiques régionales.

Cédric GOSSE propose l'inscription de 3 articles dans cette Convention, fondateurs de l'engagement réciproque :

1. L'aide fédérale reste basée sur la création d'un emploi et plafonnée à un ETP.
2. La mise en œuvre d'objectifs partagés est affirmée (directives fédérales / Projet de la ligue et réalités régionales).
3. Les ligues régionales sont soumises à :
 - Des obligations statutaires + renvoi du dossier CNDS « Part territoriale ».
 - 2 engagements « structurants et fédérateurs »: création d'une ETR, création d'un challenge jeunes et/ou adultes.

Le respect de ces 3 articles déclenchera l'aide fédérale. L'emploi (sa pérennisation) et le projet de développement seront le fil rouge du dispositif.

Cédric GOSSE précise pourquoi ces deux engagements (ETR / Challenge) sont importants :

- Ils sont structurants à la fois dans les domaines de la formation, de l'animation du territoire
- Ils contribuent à faire connaître et ou reconnaître la ligue régionale à ces « partenaires » institutionnels.
- Ils constituent le dénominateur commun à minima de toutes les ligues sans poser de contraintes trop lourdes.
- Ils permettent de mettre surtout l'accent à la démarche de fond de la nouvelle relation instaurée entre la fédération et les ligues régionales.

Proposition de mise en œuvre :

- Un accompagnement politique et technique : Différencier la nature de l'accompagnement au regard du niveau de structuration de la L.R.TRI. et de ses besoins prioritaires.
- Bâtir au cas par cas un cadre d'échange, sur des objectifs partagés :
 - Programmer une réunion de travail pour prendre connaissance du projet territorial de la ligue.
 - Partager des objectifs en cohérence avec les directives nationales, le plan fédéral et le projet régional.
 - Afficher ces objectifs dans le dossier du CNDS part territoriale (dossier à transmettre à la fédération).
- Construire le cadre du suivi : Donner le temps réaliste pour réaliser les objectifs partagés.

6. Questions Diverses

6.1. Congrès ETU 2011

Philippe LESCURE, Denis JAEGER (Membre du Board ETU), Dominique FRIZZA (Conseiller Technique ETU), Frank BIGNET et Bernard SAINT-JEAN (Président de la Commission Développement ETU) seront présents à ce congrès, qui se déroulera la semaine suivant ce Comité Directeur, en Espagne, à l'occasion des Championnats d'Europe de Triathlon Courte Distance.

Denis JAEGER propose aux membres du CDF de présenter lors du congrès l'ETU une résolution visant à mettre fin à la sanction concernant l'ancien président français de l'ETU, considéré comme « persona non grata » à vie. Les membres du CDF valident cette proposition à l'unanimité.

6.2. Annecy 2018

La Commission d'attribution des Jeux Olympiques d'hiver 2018 se réunira en Afrique du Sud, du 2 au 6 juillet prochains, et Bernard SAINT-JEAN y représentera la F.F.TRI., suite à la sollicitation du Comité d'organisation d'Annecy 2018, qui prendra en charge, par ailleurs, le déplacement de notre Directeur. La ville d'Annecy s'engagerait, si elle était retenue pour les JO d'hiver, à organiser les Championnats du Monde de Triathlon des Neiges, de 2012 à 2014.

6.3. Représentations du Président LESCURE

Philippe LESCURE se déplacera à Dijon, sur les Championnats de France de Triathlon LD, puis ira sur Belfort afin de rencontrer les Collectivités, à la demande de Philippe LANG, en charge de l'organisation des Championnats du Monde LD qui se dérouleront sur ce territoire, en 2013.

6.4. Journée Olympique

Dédiée à la rénovation des Jeux Olympiques Modernes, elle se déroulera le 23 juin prochain, sur la thématique « Bouger, apprendre et découvrir ». Informations sur le site internet du CNOSF.

6.5. Epreuves sur voie publique

Les membres du Comité Directeur sont favorables à ce que la F.F.TRI. soit associée aux Fédérations de Cyclisme, Athlétisme, Roller Sport, Randonnée Pédestre, Cyclo Tourisme, Course d'Orientation et au CNOSF, dans le cadre d'une action, demandant le retrait définitif du décret concernant les manifestations publiques et porté par le Ministère des Sports.

Il est proposé de saisir le Président de la République, le 1^{er} Ministre et le Ministre des Sports, afin d'obtenir le retrait définitif d'un texte dangereux pour l'organisation du sport en France et la sécurité de la population participant à ces manifestations sportives. A défaut, les Fédérations convoqueront une conférence de presse, à l'occasion des Championnats de France de Cyclisme, pour indiquer leur inquiétude sur la pérennité de plus de 17 000 épreuves organisées sur la voie publique. Il est proposé de relayer cette information sur le site internet fédéral. Jean-Michel BUNIET devrait représenter la F.F.TRI. à cette conférence de presse.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du Comité Directeur pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général